



EHPAD LE CEDRE

Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
39 Avenue du Docteur Besserve – 63430 Pont du Château
Tel : 04 73 83 20 89 – Fax : 04 73 83 37 84

Courrier électronique : ehpad-le-cedre@wanadoo.fr
Site : <http://www.ehpad-le-cedre.com>

COMPTE RENDU REUNION DES FAMILLES DU 10/10/2017

ORDRE DU JOUR :

- Présentation du service animation
- Présentation des missions de la psychologue
- Information sur les risques épidémiques
- Elections des membres du CVS

1

NOMBRES DE PERSONNES PRESENTES :

- 22 personnes représentant 19 familles.

PRESENTATION DU SERVICE ANIMATION :

Isabelle QUERE (animatrice avec Alexandre BERTHET) a présenté un Power Point reprenant l'ensemble des activités qu'ils proposent.



Animations 2017

Animations cérébrales

Qui veut gagner des millions ?

Vocabulon

Remue-méninges (jeu de questions de culture générales)

Des chiffres et des lettres

Cranium (retrouver le nom de personnalités à partir de photos)

Rédaction du journal « Les Racines du Cèdre »

Echanges avec des enfants

micro-crèche, école du Parc, RAM

Sorties

Activités physiques adaptées avec Damien Laguet (motricien)

Gymnastique

Piscine

Les inclassables

Apéritif de bienvenue aux nouveaux résidents

Groupe de parole (avec la psychologue)

Visites individuelles par les bénévoles VMEH 2 fois par semaine

Visites individuelles par les bénévoles de la paroisse tous les 15 jours

Office catholique 4-5 fois par an

Olympiades du Puy de Dôme (entraînements et journée à Cournon)

2

Animations divertissantes/festives

Jeux de hasard (loto, casino, dés
Jeux de société (belote, scrabble)

Film du dimanche

Animations musicales (Guitare / Accordéon)

Danses folkloriques

Anniversaires du mois

Taratata (écoute musicale à la demande)

Diaporamas

Activités créatives

Décorations thématiques avec les enfants du RAM,
chapeaux des catherinettes

Ce diaporama sera aussi accessible sur le site internet de l'établissement.

Les animations sont pensées en collaboration avec la psychologue et les AMP pour permettre au plus grand nombre de résidents d'y participer. C'est pourquoi les animations évoluent en fonction des besoins.

A ce jour, on distingue différents types d'animation :

- Les animations collectives (avec ou sans intervenant)
- Les sorties
- Les animations à thème (musique...)
- Les microgroupes (Bricolage – Jardinage...)
- Les animations individuelles (Diffusion de films, radio, jeux...)
- Les ateliers thérapeutiques

3

Les questions posées par les familles à la suite de cette présentation et les réponses apportées :

- Connaissance du pourcentage de résidents qui ne peuvent pas participer aux animations ?

On estime à un tiers le nombre de personnes qui peuvent et veulent assister aux animations collectives. Un autre tiers de résidents participe régulièrement à des ateliers thérapeutiques (Atelier musique, culinaire ...). Pour le tiers restant, l'équipe du pôle vie sociale (Psychologue – Animateurs – AMP) se mobilise pour apporter des réponses innovantes et adaptées : animation individuelle, micro groupe, visites....

- Les familles souhaitent connaître les animations auxquelles leur proche participe.

Toutes les animations auxquelles les résidents participent sont tracées dans notre logiciel de soins. Il est donc possible de connaître les activités auxquelles participent les résidents. A ce jour, il est proposé, pour les familles qui le souhaitent, de prendre rendez-vous avec la psychologue de l'établissement afin de faire un point sur ce sujet.

- Souhait atelier tricot

Les animateurs proposent aux personnes qui tricotent des aiguilles et de la laine.

- Comment les résidents peuvent accéder aux soins d'esthétique ?

Les soins d'esthétique et de pédicure sont à la charge de la famille. Néanmoins, nous arrivons régulièrement à permettre à un agent de faire des soins d'esthétique et de pédicure pour l'ensemble des résidents (sauf problème de santé particulier, type diabète). Cet agent prend en charge les personnes qui en ont besoin. Si le temps le permet, elle voit tous les résidents (plutôt les résidentes).

- Certains résidents ne savent ni lire, ni écrire ce qui les met en difficultés pour participer à certaines activités. Est-il possible d'avoir des activités manuelles, plus adaptées ?

Des ateliers manuels sont proposés. Les chapeaux vont bientôt être préparés. Par ailleurs, pour renforcer le sentiment d'utilité des personnes, il leur est proposé des ateliers de pliage du linge et des ateliers culinaires. Ces ateliers permettent de maintenir la dextérité.

PRESENTATION DES MISSIONS DE LA PSYCHOLOGUE :

La psychologue a plusieurs missions dans l'établissement :

- Soutien psychologique auprès des résidents et de leurs familles
- Réalisation de bilan cognitif si besoin
- Encadrement des AMP pour la mise en place des ateliers thérapeutiques
- Coordination avec les animateurs et les AMP pour la prise en charge des résidents sur les aspects vie sociale
- Animation de groupes de paroles : résidents et familles (Cf. document joint)
- Rôle d'expertise auprès des équipes
- Formation des soignants sur la bientraitance

La psychologue est joignable par téléphone lors de ses temps de présence dans l'établissement : mardi, vendredi et un mercredi sur deux.

INFORMATION SUR LES RISQUES EPIDEMIQUES :

Chaque année les maladies épidémiques (grippe, bronchite, gastroentérite) touchent l'ensemble de la population.

Nous nous devons tous de protéger les personnes vulnérables de ces maladies. Pour une personne en bonne santé habituellement, contracter une grippe, une bronchite ou une gastroentérite est gênante mais n'a pas de conséquence vitale. Ce n'est pas le cas pour les personnes fragiles. Tous les ans, des personnes meurent suite à une de ces maladies.

J'en appelle donc à la responsabilité de chacun pour limiter le risque épidémique :

- Lorsque l'on est malade, on évite de venir rendre visite à son proche. Si ce n'est pas possible, on se lave bien les mains, on met un masque, on ne sert pas les mains pour protéger son proche et les autres résidents.
- Si votre proche est malade, il est important de bien respecter les mesures d'isolement mises en place pour éviter une propagation de l'épidémie.
- Dans tous les cas, le lavage des mains est essentiel.
- En cas d'épidémie, on contacte les familles lorsque leur proche est concerné pour qu'elles soient prévenues.
- Des panneaux d'information sont mis à l'entrée et dans l'ascenseur pour alerter les familles. Des masques sont mis à votre disposition à l'accueil.
- Si nous n'arrivons pas à stopper l'épidémie, on peut prendre la décision de maintenir l'ensemble des résidents en isolement et limiter les contacts avec l'extérieur.

Toutes les décisions sont prises en collaboration étroite avec le médecin coordonnateur.

Mais c'est bien parce que l'on veut éviter ces situations qu'il est demandé à tout le monde de coopérer pour protéger nos aînés.

ELECTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE :

Le 29/09/2017 nous avons élu les membres du Conseil de la Vie Sociale pour deux ans. Tous les résidents et chaque référent ont eu le loisir de voter.

Au total ce sont 10 représentants des résidents et 2 représentants des familles qui ont été élus.

Les compte-rendus des CVS sont consultables sur le site internet de l'établissement.

Les élus :

5

REPRESENTANTS DES RESIDENTS AU CVS

 <p>MR BERTHONNAUD ANDRÉ 1^{er} étage</p>	 <p>MR BOITHIAS JEAN-PIERRE 1^{er} étage</p>	 <p>MR DUFLOT PIERRE 1^{er} étage</p>	 <p>MME ÉDIER AGATA 1^{er} étage</p>
 <p>MME L'HÉRNAULT DENISE 3^{eme} étage</p>	 <p>MME LEPETIT JEANNINE 3^{ème} étage</p>	 <p>MR MEYNIER JOSEPH 2^{ème} étage</p>	 <p>MR MORIN MARCEL 3^{ème} étage</p>
 <p>MR SANDOULY ARSENE 3^{ème} étage</p>	 <p>MME THEALLIER MARIE LOUISE 2^{ème} étage</p>		



EHPAD LE CEDRE
63430 PONT DU CHATEAU

REPRESENTANTS DES FAMILLES AU CVS



MME RAMPINI JOSIANE



MME VEXENAT MICHELE



M. BOITHIAS, président du CVS et Mme RAMPINI sont aussi représentants des résidents et des familles au Conseil d'administration de l'établissement.

Une boîte est mise à disposition au niveau de l'accueil pour communiquer avec les représentants des familles si vous le souhaitez.

INFORMATIONS DIVERSES :

Décoration de Noël : 7/12/2017 : un appel au bénévolat sera fait pour aider à la décoration des étages.

Repas de Noël : 19/12/17 : le repas aura lieu sur chaque étage. Les familles seront invitées par leur proche à participer. Ambiance musicale assurée.

QUESTIONS DIVERSES :

- Est-ce qu'il y a un kinésithérapeute dans l'établissement ?

Les kinésithérapeutes interviennent dans l'établissement sur prescription médicale. Ils sont libéraux. Lorsque le médecin traitant d'un résident établit une prescription médicale, l'infirmière contacte un kinésithérapeute afin qu'il intervienne.

Cependant les kinésithérapeutes (libre choix du résident) ont peu de disponibilités ce qui pose régulièrement des problèmes. C'est pourquoi nous allons demander à un kinésithérapeute libéral de faire de la coordination pour faciliter et améliorer la prise en charge.

Dans l'établissement nous disposons d'un motricien à mi-temps qui fait de l'aide à la marche et propose des ateliers prévention des chutes aux résidents.

- A qui doit-on s'adresser pour que le kinésithérapeute intervienne ?

Les familles doivent demander à leur médecin traitant pour établir une prescription si l'état de santé du résident le nécessite.

- Comment fait-on pour voir le motricien et la psychologue ?

Le motricien et la psychologue travaillent à mi-temps. Ils sont joignables par téléphone via le secrétariat ou par mail.

Psychologue : psychologue@ehpadlecedre.com

Motricien : damien.laguet@ehpadlecedre.com

- Est-il normal de recevoir une facture du dentiste sans avoir reçu de devis au préalable ?

Nous avons la chance d'avoir un dentiste qui peut faire des bilans dentaires en interne. Très souvent permettre l'accès aux soins dentaires pour les personnes âgées en EHPAD est très complexe.

Ce qui est convenu est la chose suivante : dans le Contrat de séjour il est prévu qu'un bilan soit fait systématiquement fait à l'entrée pour chacun des résidents. Cette consultation est facturée sur la base d'une consultation simple. Si des soins sont à prévoir, la dentiste envoie un devis à la personne référente. C'est uniquement lorsque ce devis est accepté que les soins peuvent avoir lieu.

- A-t-on accès à l'APL (Allocation Personnalisée au Logement) ?

L'EHPAD Le Cèdre n'est pas habilité pour permettre aux résidents de bénéficier de l'APL. Par contre les personnes peuvent bénéficier de l'ALS : Allocation de Logement à Caractère Social.

Nous allons modifier notre site internet en conséquence car la formulation actuelle peut prêter à confusion.

Fin de la réunion : 18h30

La prochaine réunion des familles se déroulera en mai 2018.

Mme BERTIN Aude

Directrice de l'EHPAD Le Cèdre



EHPAD LE CEDRE
39, Avenue du Dr BESSERVE
63430 PONT-DU-CHATEAU

NOTE D'INFORMATION AUX FAMILLES

REFERENCE :

N°18-2017

PROCHAINE DATE GROUPE DES FAMILLES

DATE

29/09/2017

A l'attention des familles

. Suite à la première séance du groupe de parole des familles, le 19 septembre 2017, nous avons convenu des prochaines séances. Pour information, les séances n'auront pas lieu pendant les vacances scolaires.

Voici les prochaines dates 2017 du groupe de parole des familles :

- le mardi 17 octobre

- le mardi 7 novembre

- le mardi 21 novembre

-et le mardi 5 décembre

Les séances auront lieu de 16h30 à 18h dans la salle du conseil (au rez-de-chaussée, en face des distributeurs de boissons).

Si vous n'avez pas pu assister aux séances précédentes, n'hésitez à vous joindre à nous. Ou si vous souhaitez obtenir un renseignement concernant ce groupe, vous pouvez contacter Mme GUYONNAUD Cécile, psychologue de l'établissement et en charge du groupe, par téléphone au 04 73 83 20 89 ou par mail : psychologue@ehpadlecedre.com.

Pour rappel, tout au long de l'année, nous aborderons les thèmes suivants :

<input type="checkbox"/> <i>Le fonctionnement d'un EHPAD : rôles des professionnels, exemple d'une journée type ;</i>	<input type="checkbox"/> <i>Comprendre le vieillissement et les démences ;</i>
<input type="checkbox"/> <i>L'entrée en institution, un réel bouleversement pour la personne âgée et sa famille ;</i>	<input type="checkbox"/> <i>La maladie d'Alzheimer et ses symptômes ;</i>
<input type="checkbox"/> <i>Les difficultés du quotidien ;</i>	<input type="checkbox"/> <i>Les différents stades de la maladie d'Alzheimer ;</i>
<input type="checkbox"/> <i>Douleurs morales et sentiment de culpabilité ;</i>	<input type="checkbox"/> <i>Prévenir et faire face aux troubles du comportement ;</i>
<input type="checkbox"/> <i>Les notions de réciprocité et de dette ;</i>	<input type="checkbox"/> <i>L'accompagnement d'une fin de vie.</i>

Mme BERTIN Aude Directrice

Cécile GUYONNAUD, Psychologue clinicienne

